



Quels sont les avantages de la rénovation énergétique performante ?

- Gain de confort, été comme hiver
- Maîtrise des charges
- Valorisation du bien immobilier
- Participation à l'atténuation du changement climatique

Pourquoi l'achat est-il un bon moment pour rénover ?

Programmer les travaux

de rénovation énergétique dans le cadre de l'aménagement du nouveau logement facilite leur réalisation et permet d'optimiser leur coût.

Réaliser les travaux avant d'emménager permet d'éviter les nuisances qui peuvent y être associées (bruit, poussière...).

Prévoir le financement des travaux dans le cadre de l'achat garantit de meilleures conditions de financement.

Votre contact ressource

L'**AGEDEN**, membre du réseau FAIRE, vous accompagne lors des étapes clés de votre parcours résidentiel ou à tout autre moment.

Les conseiller·ère·s vous reçoivent gratuitement du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

Prenez rendez-vous au 04.76.14.00.10



AGEDEN

14 av. Benoît Frachon à
Saint-Martin d'Hères
et
4 av. Ambroise Genin à
Bourgoin-Jallieu

acroize@ageden38.org
www.ageden38.org



Actimmo est un programme du CLER – Réseau pour la transition énergétique. Il est déployé dans le cadre du dispositif des programmes CEE.
www.programme-actimmo.fr



Conseillers bancaires Votre mémo rénovation énergétique



actimmo
Engagés pour la rénovation
énergétique performante



FAIRE accompagne vos clients à chaque étape

Le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) assure un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat pour tous : propriétaires occupants et bailleurs (maison individuelle et copropriété), vendeurs et acquéreurs d'un bien immobilier. FAIRE regroupe près de 400 espaces conseil en France. Ils sont mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) et les collectivités.

Plus d'information sur www.faire.fr



Ce que le réseau FAIRE peut vous apporter

Les clés pour vous positionner sur un enjeu d'actualité et vous démarquer.

Un partenariat avec une mission de service public, vecteur de confiance pour vos clients.

Des outils d'aide à la décision pour vos clients propriétaires occupants et bailleurs.

Des réponses et solutions complémentaires à votre expertise (thermique du bâtiment, énergies renouvelables, aides financières liées à la rénovation, etc.).



Le saviez-vous ?
Une rénovation thermique globale permet de réduire sa consommation d'énergie jusqu'à :

75%



Les étapes d'un projet de rénovation

Les étapes :

01

Recherche
agent immobilier



Évalue les travaux à envisager

02

Compromis
notaire



Estime le coût des travaux

03

Plan de financement
conseiller bancaire



Calcule le montant des aides financières auxquelles le propriétaire a droit

04

Achat
notaire



Apporte un appui dans les démarches pour obtenir les aides

05

Travaux
professionnels du bâtiment



Informe sur le référencement et la qualification des professionnels du bâtiment et analyse leurs devis

06

Occupation du logement, usages, sobriété énergétique
ménage



Suit et optimise les consommations du ménage dans son logement rénové